

Synthèse du Rapport Economique et Financier 2015

L'élaboration du Projet de Loi de Finances 2015 (PLF 2015) intervient dans un contexte régional et international marqué, certes, par une reprise de l'activité mondiale mais qui reste fragile, eu égard aux risques persistants dans les secteurs financiers et ceux de l'économie réelle de la zone euro, aux incertitudes liées aux équilibres budgétaires et au plafond de la dette aux Etats-Unis, au taux de chômage élevé dans de nombreux pays et aux aléas géopolitiques qui traversent, en particulier, notre région... Dans ce contexte, le Rapport Economique et Financier 2015 (REF 2015) s'est penché, au niveau de sa première partie, sur les principales évolutions de l'économie mondiale pour y déceler les termes dans lesquels se profilent les ruptures probables, les défis et les opportunités réelles qui pourraient interpeller l'économie marocaine dans une perspective de rénovation et de repositionnement dans son environnement régional méditerranéen, continental, en Afrique, et mondial, notamment, vis-à-vis des puissances émergentes.

A l'échelle nationale, le REF 2015 dans sa deuxième partie s'est attelé à l'examen approfondi du modèle de développement marocain à travers une évaluation analytique de la viabilité et de la soutenabilité de la croissance, en mettant en exergue les logiques qui ont sous-tendu en diachronie la dynamique de diversification sectorielle de la croissance, son redéploiement régional, ses répercussions sur les indicateurs de développement humain ainsi que les réformes institutionnelle, juridique et financière initiées, particulièrement, celles qui répondent aux impératifs d'amélioration des mécanismes de bonne gouvernance et élargissent le champ du progrès de l'efficacité et de la redevabilité démocratique.

La troisième partie du Rapport a contextualisé le Projet de Loi de Finances 2015, en abordant ses priorités, sa substance, ses équilibres et ses mesures.

Le Maroc dans son environnement mondial et régional : quels défis et quelles opportunités ?

La crise mondiale a engendré une mutation fondamentale portant de nouveaux modes de régulation et d'organisation de l'économie, impliquant de nouvelles industries motrices, de nouvelles organisations du travail, de nouveaux modes de consommation, ainsi que de nouveaux centres de l'économie mondiale. Même si la première vague des effets de ladite crise a commencé à s'atténuer, l'économie mondiale continue à être confrontée à des risques pressants mettant à rude épreuve l'équilibre des relations internationales.

En effet, l'activité économique mondiale s'est dans l'ensemble affermie et devrait continuer de progresser en 2014 et 2015 pour s'établir à 3,3% et 3,8% respectivement tirée par les économies développées, en particulier, les Etats-Unis qui bénéficient toujours de conditions financières accommodantes. Cette évolution est soutenue, également, par l'accélération de la croissance des économies avancées qui devrait s'établir à 1,8% en 2014 et à 2,3% en 2015, après une progression de 1,4% en 2013.

Quant à la zone euro, son activité économique a, également, affiché un redressement progressif avec une croissance qui atteindrait 0,4% en 2014 et 1,3% en 2015. Néanmoins, cette reprise demeure lente et jugée insuffisante pour redresser significativement le marché de l'emploi et faire baisser l'endettement.

Pour ce qui est des pays émergents et en développement, ils devraient enregistrer une croissance plus modérée mais toujours solide, de 4,4% en 2014 après 4,7% en 2013, avant de se renforcer pour s'établir à 5,0% en 2015. Les rythmes de croissance restent variables entre les pays et les régions. La croissance resterait relativement robuste dans les pays de l'Asie émergente (6,5% en 2014 et 6,6% en 2015), en particulier la Chine (7,4% et 7,1% respectivement) et l'Inde (5,6% et 6,4% respectivement en 2014 et 2015).

Au niveau de la région MENA, la croissance devrait s'accélérer en 2014 et 2015 pour atteindre respectivement 2,6% et 3,8% contre 2,3% en 2013, soutenue par un regain de climat de stabilité économique dans certains pays, par l'accroissement des flux des capitaux et par la reprise de la demande étrangère adressée à ces pays. La croissance devrait être soutenue aussi bien dans les pays exportateurs de pétrole (2,5% en 2014 et 3,9% en 2015) que dans les pays importateurs (2,6% et 3,7% respectivement).

Les économies de l'Afrique subsaharienne devraient, pour leur part, affichées une croissance soutenue pour s'établir à 5,1% en 2014 et à 5,8% en 2015, en raison de l'évolution positive de l'offre intérieure et de la consolidation de la reprise mondiale. L'investissement continuera à soutenir la demande intérieure et devrait se maintenir autour de 23,2% du PIB en 2014 et 2015. Il sera plus soutenu dans les pays à faible revenu et les États fragiles, où il devrait être porté par l'IDE dans les industries extractives et les infrastructures.

En parallèle, le commerce mondial de marchandises en volume devrait connaître une progression de 4% en 2015 après 3,1% en 2014, selon l'OMC, en raison d'une demande croissante des importations de la part des pays développés en lien avec l'accélération prévue de l'économie américaine et l'amélioration des conditions économiques en Europe. Compte tenu de ces évolutions, la demande étrangère de marchandises adressée au Maroc, en volume, devrait afficher un taux de croissance de 3,5% en 2014 et 4,1% en 2015, après avoir enregistré une hausse limitée à 0,8% en 2013. Cette évolution s'explique, en partie, par l'amélioration attendue de la demande émanant de l'Union européenne qui passerait de 0,4% en 2013 à 3,3% en 2014 et à 3,5% en 2015.

Par ailleurs, le dynamisme des exportations marocaines au cours des dernières années reste en deçà de l'accroissement des besoins en importations de l'économie nationale. Malgré les efforts déployés en faveur de la libéralisation, du développement du système productif et de la promotion du commerce extérieur à travers, notamment, la mise en œuvre de stratégies sectorielles ambitieuses et l'amélioration de l'environnement des affaires, le déficit commercial a atteint 22,4% du PIB en 2013 avec un taux de couverture se situant à 48,6%.

L'analyse de la structure des exportations marocaines par destination fait ressortir une forte concentration sur l'Union européenne, avec une part de 60% en 2013. De plus, le Maroc ne tire pas pleinement profit des différents accords de libre-échange conclus. Le déficit commercial dans le cadre de ces accords s'est creusé, passant de 58 milliards dirhams en 2008 à 67 milliards en 2013, soit 34% du déficit commercial global. Il est à signaler, en outre, que le déficit réalisé dans le cadre de l'accord avec l'UE, principal partenaire commercial du Maroc, a représenté en 2013 près de 82,6% du déficit global des échanges effectués dans le cadre des accords de libre-échange signés par notre pays.

Quant aux échanges commerciaux avec l'Afrique subsaharienne, elles ont enregistré une hausse notable durant la dernière décennie pour atteindre 14,4 milliards de dirhams en 2013 contre 4,7 milliards en 2003, soit un rythme de croissance annuel moyen de 12%. Le solde commercial, largement excédentaire en faveur du Maroc depuis 2008, s'est nettement renforcé ces dernières années pour atteindre 8,9 milliards de dirhams en 2013. Au regard du rythme de croissance sur la

dernière décennie qui s'est élevé en moyenne à 5% par an pour l'ensemble du continent africain. Le Maroc est appelé à intégrer cette dynamique à travers la mise en place d'une stratégie de coopération Sud-Sud plus adaptée. Il s'agit, en particulier, de renforcer le cadre juridique et réglementaire régissant les relations commerciales et d'investissement entre le Maroc et les pays africains et d'instaurer un cadre de partenariat privé entre les entreprises marocaines et africaines permettant des synergies entre les économies.

En matière d'attractivité des IDE, selon le dernier rapport de la CNUCED « World Investment Report 2014 », le Maroc a reçu 3,4 milliards de dollars d'investissements étrangers en 2013, en hausse de 23% par rapport à 2012. La structure des IDE a connu des modifications importantes aussi bien au niveau géographique que sectoriel. La France demeure le premier pays investisseur au Maroc, avec 37% du total des investissements étrangers en 2013, atteignant 14,6 milliards de dirhams, en hausse de 19% par rapport à 2012, suivie des Emirats Arabes Unis, deuxième investisseur au Maroc avec une part dans le total des IDE reçus qui a avoisiné 8,6%. Sur le plan sectoriel, les industries manufacturières (39% du total des IDE) ont été les plus attractives en 2013, avec près de 15,3 milliards de dirhams d'IDE, soit une hausse de 88% par rapport à 2012.

Globalement, les perspectives d'attrait de nouveaux IDE restent prometteuses, en liaison avec l'accélération des réformes, à l'amélioration du climat des affaires et à l'accroissement des opportunités d'investissements à la fois dans des secteurs traditionnels et dans des secteurs innovants.

Consolidation du modèle de développement national : vers une croissance inclusive, créatrice d'emplois et réductrice des disparités sociales et spatiales

Après deux décennies marquées par une croissance faible et erratique, la trajectoire du modèle de développement au Maroc s'est inscrite dans un schéma porteur d'une croissance soutenue et moins déséquilibrée. L'économie marocaine a enregistré une croissance de 4,5% en moyenne par an depuis le début des années 2000, contre 2,8% durant les années 1990 et ce, malgré les perturbations de l'environnement international. La diversification de la base productive et la tertiarisation croissante de l'économie nationale ont favorisé une réduction significative de la volatilité de la croissance économique.

Au cours de la période 2008-2013, le PIB national a affiché un taux d'accroissement, aux prix constants, de 4,3%, en moyenne annuelle, contre 4,6% entre 2000 et 2007. Le secteur tertiaire, a contribué significativement à cette évolution de 2,3 points de croissance après 2,9 points lors de la première période, soutenue par le bon comportement des activités agricoles et secondaires et par la consolidation de la performance de l'activité des télécommunications, du commerce et du transport.

Pour sa part, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB a été de 0,5 point durant 2008-2013 après 1,3 point durant la période 2000-2007. La production de ce secteur s'est, de plus en plus, diversifiée vers les métiers à plus forte valeur ajoutée, en l'occurrence les industries automobiles et aéronautiques qui ont enregistré, entre 2008 et 2013, une progression annuelle moyenne respective de 18% et 17,5% au niveau des exportations et de 16% et 14% au niveau de l'emploi hautement qualifié, favorisant une offre exportable de plus en plus compétitive.

Quant au secteur primaire, sa contribution à la croissance du PIB a enregistré une hausse de 0,9 point passant de 0,4 point entre 2000 et 2007 à 1,3 point en 2008-2013, grâce à la progression de sa valeur ajoutée de 9,2%, en moyenne annuelle, après 2,1% entre 2000 et 2007.

En 2013, l'économie nationale a réalisé un taux de croissance proche de son potentiel s'établissant, aux prix constants, à 4,4% après 2,7% en 2012 tirée, principalement, par la bonne performance de l'activité agricole qui a progressé de 19% après une baisse de 8,9% en 2012. Les activités non agricoles, quant-à-elles, ont enregistré une amélioration de 2% et ce, malgré les

effets persistants de l'atonie de la conjoncture internationale, notamment, dans les principaux pays partenaires.

Ce trend haussier de la croissance a été soutenu par une demande intérieure vigoureuse. En effet, la contribution de la consommation finale intérieure s'est consolidée au cours de la période 2008-2013, passant à 3,6 points après 2,9 points entre 2000 et 2007. Cette progression a été favorisée par la consolidation du pouvoir d'achat des ménages grâce, notamment, aux revalorisations salariales, à la réduction de l'impôt sur le revenu et à la maîtrise du niveau des prix à la consommation. De son côté, la Formation Brute du Capital Fixe a enregistré une progression de sa part moyenne dans le PIB, sur la période 2008-2013, pour atteindre 31,1% contre moins de 27% en 2000-2007, bénéficiant de l'amélioration des conditions de financement de l'économie nationale.

Pour ce qui est des échanges extérieurs, leur contribution a été négative sur la période 2007-2013. Toutefois, une nette amélioration a été relevée sur les trois dernières années. Ainsi, la contribution du commerce extérieur à la croissance économique est devenue positive de +0,9 point entre 2010 et 2013 contre -0,8 point entre 2000 et 2009. De même, le solde courant est devenu déficitaire de 5,8% du PIB, en moyenne, entre 2007 et 2013, sous l'effet d'un solde commercial structurellement déficitaire, sous l'influence, notamment, du poids de la facture énergétique et des importations des produits finis d'équipement et de consommation.

Au regard de ces éléments, le Maroc fait face au défi majeur d'accélérer son processus de transformation structurelle et son insertion dans les chaînes de valeur qui refaçonnent la physionomie du commerce international et les spécialisations sectorielles mondiales. Dans ce sens, les différentes stratégies lancées au cours de ces dernières années ont permis, certes, d'impulser une nouvelle dynamique dans des secteurs stratégiques à l'instar de l'agriculture et de l'industrie, mais il n'en demeure pas moins que des défis majeurs restent à relever, notamment, en termes de montée en chaîne de valeur, de valorisation/commercialisation, de formation et de logistique, afin de tirer profit des opportunités qui s'offrent sur le plan national, régional et international et de parer aux risques inhérents à la recrudescence de la concurrence aussi bien sur le marché intérieur qu'extérieur.

A cet égard, et dans le cadre du Plan Maroc Vert, la consolidation de l'investissement agricole entre 2008 et 2013 a contribué à l'amélioration du taux de croissance du PIB agricole, d'une moyenne de 8,8% par an, notamment, dans le cadre du Fonds de Développement Agricole qui a mobilisé un montant total de l'ordre de 15 milliards de dirhams durant la période 2008-2014.

Concernant les activités industrielles, la modernisation progressive du tissu industriel national et son ancrage dans les chaînes de valeur mondiales observée au cours de ces dernières années est le fruit de l'émergence de nouvelles spécialisations à plus forte contribution à la valeur ajoutée, à l'emploi qualifié et aux exportations. En effet, les nouveaux métiers du Maroc (automobile, aéronautique, électronique et offshoring) ont contribué à l'additionnel des exportations réalisé par l'ensemble des métiers mondiaux du Maroc à hauteur de 86% entre 2008 et 2013 (30 milliards de dirhams d'additionnel, soit 105,8 milliards de dirhams en 2013 d'exportations globales contre 75,43 milliards en 2008), confirmant, ainsi, leur rôle moteur à l'export. De même, la contribution à l'emploi qualifié et hautement qualifié marque cette modernisation avec des taux de croissance annuels moyens de l'emploi de 16%, 14% et 9% respectivement pour l'automobile, l'aéronautique et l'électronique.

Capitalisant sur ces réalisations et les acquis du Pacte Emergence, le Gouvernement a lancé en avril 2014, le programme d'accélération industrielle 2014-2020 qui vise à donner une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur industriel en maintenant le cap des nouveaux Métiers Mondiaux du Maroc et d'intégrer les autres filières traditionnelles de notre tissu industriel. Ce plan a été doté d'un fonds d'investissement industriel public d'une enveloppe de 20 milliards de dirhams à l'horizon 2020.

Pour ce qui du secteur des phosphates et dérivés, le Groupe OCP a entamé une phase de déploiement accélérée de sa stratégie volontariste 2010-2020 dotée d'une enveloppe d'investissement de 188 milliards de dirhams à l'horizon 2025. Cette stratégie vise, en effet, à consolider le leadership du Groupe avec comme objectif d'atteindre 40% de la part de marché mondial des engrais contre 21% actuellement et qui s'inscrit dans le choix stratégique d'une meilleure valorisation du phosphate roche. Ce repositionnement stratégique vise, également, à tirer profit du dynamisme de la demande mondiale (+3% par an à l'horizon 2020), tirée principalement par les grandes puissances émergentes avec une perspective de développement sur le continent africain.

S'agissant des stratégies lancées au cours de ces dernières années couvrant des secteurs d'appui, il importe de souligner la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur touristique, qui confirme sa résilience face aux chocs externes, à travers le renforcement de l'investissement touristique (fonds Wessal...), la poursuite des efforts dans le domaine aérien, l'exploitation du potentiel du tourisme interne.

De même, la stratégie logistique dont l'opérationnalisation a franchi un nouveau pallier d'évolution avec la signature, en 2014, de sept contrats d'application concernant l'optimisation, la massification des flux de marchandise, l'établissement d'un réseau intégré des zones logistiques, la promotion de la formation, ainsi que l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique.

Dans le même sillage, le secteur des télécommunications au Maroc a connu deux profondes mutations. L'une institutionnelle ouvrant le secteur à la concurrence et une autre technologique issue du foisonnement des nouveaux systèmes de communication. Cette affluence technologique a été soutenue, depuis 2004, par les notes d'orientations générales et dont la nouvelle, couvrant la période 2014-2018. Elle repose sur 3 axes à savoir, l'élargissement du service universel à l'Internet haut débit en s'appuyant sur des technologies mobiles, des fibres optiques et des technologies satellitaires, l'introduction de la 4G en 2015 et le développement par les opérateurs d'un contenu monétarisé.

D'un autre côté, il importe de souligner la poursuite du déploiement des actions stratégiques de développement du secteur de l'eau, notamment, à travers une meilleure optimisation de la demande, la diversification de l'offre hydrique et de la politique de construction des barrages, le développement de l'eau potable et l'assainissement.

A noter, également, l'accélération de l'opérationnalisation des actions déployées pour réussir la transition énergétique marocaine et ce, moyennant une accélération de la mise en œuvre des grands projets structurants des sources énergétiques propres (solaire et éolien), conjuguée à une meilleure efficacité énergétique et exploration du potentiel de création de nouvelles sources de croissance verte.

Conscient du rôle de la recherche et développement (R&D) comme étant un des principaux moteurs de la compétitivité tant des entreprises que des nations et un catalyseur contribuant à remodeler les modèles de croissance économique du monde, le Maroc a entrepris plusieurs actions en faveur du développement de la R&D tant dans le cadre de la stratégie Maroc innovation que celui des différents plans sectoriels. Le budget, ainsi, alloué à la R&D au Maroc est passé de 3 milliards de dirhams en 2006 à 5 milliards de dirhams en 2010, soit de 0,34% du PIB en 2006 à 0,73% en 2010. En 2013, cette part a atteint 0,8% du PIB avec comme perspective du Gouvernement d'atteindre 1% en 2016.

Concernant le secteur financier, notre pays a accompli d'importants progrès sur la voie de la réforme et de modernisation de ce secteur. Le cadre juridique et institutionnel régissant l'environnement financier au Maroc a très sensiblement évolué vers une plus grande libéralisation du secteur, dégagant des indicateurs de performance très positifs. Néanmoins, quelques

retournements de tendance ont été enregistrés au cours de ces deux dernières années au moment où le Maroc a lancé plusieurs projets structurants pour l'économie nationale. Ainsi, en termes de disponibilité de liquidité globale de l'économie, son rythme de progression s'est atténué de 11 points entre 2006 et 2013, passant de 15,7% à 4,6%. L'encours des crédits accordés par les banques a, pour sa part, avoisiné 747 milliards de dirhams en 2013 après 719,2 milliards de dirhams en 2012, soit un taux de progression de 3,9% contre 4,6% en 2012 et 10,6% en 2011. Rapportés au PIB, cet encours a représenté 85,6% en 2013 contre 86,9% en 2012.

En termes de financement de l'encours au financement du tissu productif, l'encours des crédits accordés aux PME s'est inscrit en hausse de 6% en 2013 contre 1% un an auparavant, soit un rythme supérieur à celui enregistré par l'encours des prêts accordés à l'ensemble des sociétés non financières et qui a reculé de 3,5% en 2013 après avoir augmenté de 2,7% en 2012. Cette amélioration a été appuyée, en partie, par la multiplication des interventions du système de garantie qui a permis la mobilisation de 4,7 milliards de dirhams de nouveaux crédits en 2013, soit une évolution de près de 30% par rapport à l'exercice précédent, garantis à hauteur de 2,5 milliards de dirhams.

Sur le plan social, la mise en œuvre de politiques et programmes sectoriels visant l'amélioration des conditions de vie des populations, s'est traduite par une évolution positive des principaux indicateurs sociaux, notamment, ceux relatifs à l'emploi, à l'éducation, à la santé.... Cette amélioration s'est consolidée davantage par la mise en place de différents programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et par l'importance du budget de l'Etat alloué aux secteurs sociaux (54,4% en 2014). Par ailleurs, l'engagement du Maroc dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la consolidation des acquis de l'INDH ont contribué à la réalisation des avancées considérables en matière du développement humain.

A cet effet, le niveau de vie des citoyens s'est amélioré comme en témoigne l'augmentation du revenu national brut par habitant qui s'élève à 27.980 dirhams en 2013 contre 15.798 dirhams en 2001, soit une progression annuelle moyenne de l'ordre de 5%. Globalement, l'amélioration du niveau de vie s'est traduite par une baisse remarquable de la pauvreté et de la vulnérabilité qui sont passées entre 2001 et 2011, respectivement de 15,3% à 6,2% et de 22,8% à 13,3%.

Les performances enregistrées en termes de croissance économique ont aussi permis de créer, entre 2001 et 2013, près de 2 millions d'emplois nets, contribuant au recul significatif du taux de chômage de 4,2 points, pour se situer à 9,2% en 2013. Toutefois, les jeunes demeurent les plus exposés au chômage qui, en 2013, touche 19,3% des jeunes de 15-24 ans. Ce taux est particulièrement élevé dans les villes se situant à 36%, soit presque quatre fois le taux de chômage national, contre seulement 8,4% en milieu rural.

Eu égard à la nécessité d'assurer un emploi qui soit décent, le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales a déclenché un processus de concertation des partenaires avec l'appui du Bureau International de Travail et ce, en vue d'élaborer Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), innovante et concertée, ayant pour objectifs une meilleure prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales et sectorielles nationales, le renforcement de la création d'emplois par l'intermédiaire du secteur privé, la valorisation du capital humain, le suivi des dispositifs ciblés de la politique active de l'emploi et l'instauration d'un système de suivi et évaluation.

Dans la même lignée, les pouvoirs publics, dans le cadre de l'accélération de l'achèvement de la réforme du système d'éducation et de formation, ont élaboré un Plan de Développement Stratégique pour la période 2013-2016. Ce plan s'articule autour de cinq domaines clés à savoir l'offre scolaire, la qualité de l'enseignement, les établissements scolaires, la gouvernance ainsi que les ressources humaines. L'objectif recherché est de réhabiliter le système de l'éducation et de la formation en adoptant une nouvelle logique fondée sur la réactivité des apprenants et axée sur le renforcement de leurs compétences propres.

Pour ce qui est de l'accès aux soins et aux services de santé, plusieurs actions importantes ont été concrétisées durant l'année 2014 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la santé 2012-2016. Il s'agit de la poursuite des efforts de généralisation de la Couverture Médicale de Base (le nombre de bénéficiaires du RAMED a atteint 7,28 millions de personnes à fin août 2014, soit un taux de couverture de 86%), la mise en œuvre effective de la baisse des prix des médicaments (la révision à la baisse des prix de 1.570 médicaments conformément aux nouvelles conditions et modalités de fixation des prix des médicaments) et l'adoption du projet de Loi relatif à l'exercice de la médecine.

Afin de pérenniser et de consolider ces acquis enregistrés, l'ensemble des forces vives de notre pays est appelé à contribuer pour relever le défi de la persistance de la vulnérabilité et des inégalités sociales, spatiales et du genre. Ce constat a été évoqué dans le discours Royal adressé, le 30 juillet 2014, à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône, en soulignant clairement que « *Si le Maroc a connu des avancées tangibles, la réalité confirme que cette richesse ne profite pas à tous les citoyens* ».

Eu égard aux avancées enregistrées et aux défis qui restent à relever pour réussir le pari d'instaurer les bases d'une croissance durable, inclusive et équitable, le renforcement des mécanismes d'une bonne gouvernance s'avère indispensable. C'est, dans ce sens, que le Maroc s'est engagé à accélérer le rythme d'opérationnalisation des réformes structurantes engagées, particulièrement, celles se rapportant à la justice, à la régionalisation, à la loi organique des finances, à la compensation, au système des retraites ainsi qu'à la fiscalité.

Aussi, faut-il souligner, que l'amélioration de l'environnement des affaires constitue l'un des champs prioritaires de l'action gouvernementale. Les actions entreprises dans ce cadre ont pour objectifs de favoriser l'instauration de bases jugées nécessaires pour réussir et perdurer l'acte d'entreprendre. Plusieurs chantiers ont été, ainsi, initiés en relation avec la simplification des procédures administratives, l'amélioration du cadre juridique des affaires, l'amélioration de l'efficacité de l'Administration Douanière, la facilitation de l'accès au foncier et l'urbanisme et la facilitation de l'accès au financement.

Finances Publiques

La politique budgétaire menée au cours des deux dernières années est en phase avec la volonté des pouvoirs publics de créer les conditions propices d'un rétablissement progressif des équilibres macroéconomiques. Cette politique vise à préserver la soutenabilité des finances publiques, sans pour autant mettre en péril le financement du développement économique et social. Pour ce faire, elle s'est assignée comme priorité la constitution de marges de manœuvre budgétaires, aussi bien au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses.

La lecture chiffrée de l'évolution des finances publiques fait état de la poursuite de la consolidation budgétaire, comme en témoigne la dynamique des recettes et la maîtrise des dépenses. Les dépenses publiques ont été maîtrisées grâce à la réduction de la charge de compensation et à la mise en œuvre du système d'indexation partielle des prix de certains produits énergétiques à partir de septembre 2013. Ainsi, les dépenses ordinaires se sont établies à 209,5 milliards de dirhams en 2013, réalisant un taux d'exécution de 99,5% par rapport aux prévisions initiales. Elles ont enregistré un repli de 2,8% par rapport à 2012, traduisant un effort de maîtrise comparativement à la hausse moyenne enregistrée sur la période 2005-2012, soit 9,9%.

Au niveau des recettes, il a été procédé à l'amélioration du recouvrement et à la mobilisation des dons au titre des accords avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe. Ainsi, les recettes fiscales sont établies, en 2013, à 174,9 milliards de dirhams, soit un taux d'exécution de 97,5% des prévisions initiales. Quant aux recettes non fiscales hors privatisation, elles ont atteint, en 2013, le niveau de 3,3% du PIB et ce, grâce à l'encaissement d'un montant de 5,2 milliards de dirhams au titre des dons dans le cadre de la coopération avec le CCG, à l'augmentation des fonds de

concours de 2,2 milliards de dirhams (+96,5%) et des versements des Etablissements et Entreprises Publics de 1,8 milliard de dirhams (+15,9%).

En réponse à ces évolutions, l'Etat est parvenu à réduire le déficit budgétaire de 7% du PIB en 2012 à 5,2% du PIB en 2013 et ce, malgré la persistance d'une conjoncture économique internationale perturbée.

L'effort budgétaire de l'Etat devrait se maintenir en 2014. Cette trajectoire de maîtrise de déficit budgétaire est dictée par d'importants choix budgétaires et fiscaux qui sont appuyés par le processus de réformes structurelles de grande envergure dans lequel l'Etat s'est engagé et qui cible, notamment, la réforme fiscale, la réforme du système des subventions, la refonte de Loi Organique relative à la Loi de Finances et la réforme du système de la retraite.

Ces efforts de maîtrise du déficit budgétaire ont permis de consolider la confiance des institutions internationales dans l'économie nationale comme en témoigne le maintien de l'éligibilité du pays à la ligne de précaution et de liquidité du FMI. En outre, la réussite de la sortie sur le marché international, en juin 2014 à des conditions favorables traduit la confiance des investisseurs internationaux en la capacité du Maroc à rééquilibrer ses finances publiques et son compte extérieur eu égard, notamment, à son engagement pour l'accélération des différentes réformes entamées.

Dans la perspective de poursuivre les efforts pour soutenir le modèle de développement économique du pays, les actions inscrites dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2015 visent le renforcement du climat de confiance dans l'économie nationale, l'amélioration de sa compétitivité et le soutien à l'investissement et aux entreprises ; l'accélération de l'implémentation de la Constitution et des grandes réformes structurelles et de la mise en œuvre de la régionalisation avancée ; le soutien de la cohésion sociale et spatiale et la promotion de l'emploi et la poursuite des efforts pour le rétablissement progressif des équilibres macroéconomiques.

En termes chiffré, le Projet de Loi de Finances 2015 prévoit un taux de croissance du PIB, en volume, de 4,4% après 3,5% en 2014. Cette croissance serait tirée par la hausse de la valeur ajoutée agricole de 3,9% après une baisse de 1,4% en 2014 et par la progression soutenue du PIB non agricole qui devrait croître de 4,4% après 4,2% en 2014. Cette prévision de la croissance économique table sur un cours de pétrole de 103 dollars le baril en 2015 après 105 dollars le baril en 2014 et un prix du gaz butane de 804 dollars la tonne en 2015. Le PLF 2015 vise, également, un déficit budgétaire de 4,3% du PIB.